

## Ministère <u>de</u> la Justice

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

DIRECTION INTERREGIONALE Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire

DEMANDE DE PERMIS DE VISITE POUR UN DETENU			
		CONDAMNE	
Je soussigné(e)			
		Prénom	
	De	uxième prénom	
		Nom	
demeurant		demeurant	
	-	de visite pour	
Monsieu	r (nom, prén	om, n° d'écrou)	
En qualité		En qualité De membre de la fa	imille (à préciser)
		☐ D'ami	
Liste des pièces à produire à l'appui de votre demande :			
FAMILLE	AMI	Pièces à fou	
X	Х	Deux photos d'identité (tête nue) de format standard récentes et parfaitement ressemblantes, de face	
Х	Х	Photocopie d'une pièce d'identité recto/verso en cours de validité	
Х		Photocopie de tout document officiel permettant d'établir votre lien de parenté avec la personne détenue*	
Х		Un certificat de concubinage ou une attestation de PACS (si vous êtes concernés)	
х	х	Un justificatif de domicile à votre nom de moins de trois mois. Si vous êtes hébergé(e) par une tierce personne joindre également une attestation d'hébergement accompagnée de la copie de sa pièce d'identité recto-verso et du justificatif de domicile à son nom	
Х	Х	Un extrait de casier judiciaire B3	
	Х	Un courrier détaillant en quoi votre venue peut favoriser l'insertion sociale ou professionnelle du détenu	
Х	Х	Une enveloppe timbrée au nom et adresse du demandeur	
Х	Х	Le présent formulaire complété, daté et signé	
Quel que soit votre situation (famille ou ami) si vous souhaitez être accompagné d'un ou plusieurs enfants, merci de produire les pièces suivantes pour chaque enfant :  Deux photos d'identité (tête nue) de format standard récentes et parfaitement ressemblantes,			
do faco	วเบอ น เนษทีเ	te (tete nue) de format standard recentes	s et parraitement ressembiantes,

Signature

Fait à ....., le .....

Une autorisation parentale de visite à une personne détenue pour les mineurs de moins

Photocopie d'une pièce d'identité recto/verso en cours de validité Pièces permettant d'établir le lien de parenté avec l'accompagnant

de 18 ans (voir imprimé)

<sup>\*</sup> Si il est impossible de prouver le lien de parenté avec la personne détenue, une enquête de moralité sera demandée